

CORDÉES DE LA RÉUSSITE

ENQUETE DE SUIVI ANNÉE SCOLAIRE 2015 - 2016



PRESENTATION DES CORDÉES DE LA RÉUSSITE



Un principe de solidarité et une dynamique de réseau

Lancées en 2008 dans le cadre de la Dynamique espoir banlieues sous la forme d'un label national attribué par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère en charge de la politique de la Ville, les « cordées de la réussite » ont pour objet d'introduire une plus grande équité sociale dans l'accès aux études supérieures et aux formations d'excellence.

Visant des jeunes qui, en raison de leur origine sociale ou territoriale, brident leur ambition scolaire ou ne disposent pas de toutes les clés pour s'engager avec succès dans une formation longue, elles s'appuient sur un principe de solidarité entre établissements et une dynamique d'intensification des liens entre l'enseignement scolaire, l'enseignement supérieur et le monde professionnel. Pour ce faire, elles mettent en réseau des établissements du supérieur voulant agir en faveur de l'égalité des chances qui constituent les établissements « porteurs » ou « têtes de cordées », avec des lycées et collèges qui constituent les établissements « sources » dans lesquels des élèves volontaires pourront bénéficier d'un accompagnement (tutorat, actions « découverte », etc.) afin d'accéder aux études supérieures.



PRESENTATION DES CORDÉES DE LA RÉUSSITE

Les fondamentaux du dispositif



Trois ans après leur lancement en novembre 2008, la circulaire du 25 avril 2012 a pérennisé et généralisé le dispositif, dont les projets locaux s'étaient déjà enrichis grâce à l'implication de nombreux tuteurs étudiants, bénévoles, associatifs ou jeunes diplômés.

Chaque cordée fédère autour d'un projet des établissements de différents niveaux, de différents territoires et de différentes caractéristiques sociologiques ainsi que d'autres acteurs issus de l'enseignement supérieur, du monde associatif et du monde professionnel. La mobilisation de ce réseau doit permettre de développer des actions innovantes et favoriser les bonnes pratiques pour réduire l'autocensure dans les choix d'orientation de certains jeunes à la sortie du secondaire, notamment dans les quartiers prioritaires et les établissements de l'éducation prioritaire.

Structurée autour d'un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur dits « tête(s) de cordée », d'établissements du secondaire dits « sources » et de partenaires associatifs et/ou professionnels, chaque cordée de la réussite développe des activités de différentes natures (notamment de culture générale), organise des visites, par exemple d'établissements du supérieur ou de musées, etc.



PRESENTATION DE L'ENQUETE

Méthodologie

Cget

Commissariat
général
à l'égalité
des territoires

L'enquête de suivi 2016 des Cordées de la réussite a été réalisée à partir d'un questionnaire en ligne, et annoncée par l'envoi de courriels personnalisés à chaque référent au sein des établissements porteurs de cordées. Chaque référent disposait d'un identifiant unique assurant l'authenticité de la réponse.

L'annonce de l'enquête s'est faite en plusieurs temps :

- Premier courriel d'annonce de l'enquête.
- Deuxième courriel invitant les référents à modifier leurs coordonnées ou indiquer celles du nouveau référent le cas échéant.
- Troisième courriel comportant le lien de réponse au questionnaire, puis relances par courriel et par téléphone. Une hotline téléphonique et par courriel a été assurée pendant les horaires de bureau du prestataire en charge de la passation (Synoptic).

Un programme de relance et de contrôle de qualité des réponses a été mis en place, sous la forme de relances par courriel (jusqu'à cinq messages), puis par téléphone (jusqu'à cinq appels).

Le pilotage de la mission a été assuré par le CGET (bureau de l'évaluation et de l'expérimentation et bureau de l'éducation, de l'enseignement supérieur et des affaires sociales) en lien étroit avec le prestataire.



SOMMAIRE



Les données clés sur l'année scolaire 2015-2016	p.6
Physionomier	8.c
Bénéficiairesp	o.10
Actionsp	p.13
Partenariatsp).18
Financementsp	p.20



LES DONNÉES CLÉS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016



364 CORDÉES IDENTIFIÉES COMME ACTIVES EN 2015-2016, DONT 215 FINANCÉES PAR LE CGET. AU TOTAL, 323 ONT RÉPONDU À L'ENQUÊTE, DONT 211 FINANCÉES PAR LE CGET, SOIT PLUS DE 65% DES CORDÉES.

Commissariat général à l'égalité des territoires

DES CORDÉES PORTÉES TRÈS MAJORITAIREMENT PAR DES LYCÉES AVEC CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES (28%), DES ÉCOLES D'INGÉNIEURS (25%), ET DES UNIVERSITÉS (21%)

92 300 BÉNÉFICIAIRES¹, DONT PLUS DE 58 000 POUR LES SEULES CORDÉES FINANCÉES PAR LE CGET, SOIT PLUS DE 63%.

58% DES CORDÉES MÈNENT DES ACTIONS GÉNÉRALISTES ET 32% DES ACTIONS SPÉCIFIQUES DANS LE DOMAINE SCIENTIFIQUE

UN FINANCEMENT GLOBAL EN 2015 À HAUTEUR DE 11,6 MILLIONS €, DONT UNE CONTRIBUTION DU CGET DE 3,3 MILLIONS €



Nombre de bénéficiaires obtenus par extrapolation, pour les 364 cordées actives, et arrondi à la centaine, à partir des 79 116 bénéficiaires identifiés parmi les 312 cordées qui ont renseigné cette question

LES DONNÉES CLÉS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

Une couverture territoriale inégale



Distribution territoriale des cordées de la réussite				
	Nombre de cordées	Pourcentage sur l'ensemble des cordées	Cumul	
Région académique Île-de-France	72	22%	22%	
Région académique Auvergne-Rhône-Alpes	43	13%	36%	
Région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur	38	12%	47%	
Région académique Grand Est	32	10%	57%	
Région académique Nouvelle-Aquitaine	30	9%	67%	
Région académique Hauts-de-France	25	8%	74%	
Région académique Bretagne	17	5%	80%	
Région académique Occitanie	17	5%	85%	
Région académique Bourgogne-Franche-Comté	11	3%	88%	
Région académique Normandie	11	3%	92%	
Région académique Centre-Val de Loire	8	2%	94%	
Région académique Pays de la Loire	6	2%	96%	
Région académique de La Réunion	5	2%	98%	
Région académique de la Guadeloupe	4	1%	99%	
Région académique de la Guyane	2	1%	99%	
Région académique de la Martinique	2	1%	100%	
Région académique de Corse	0	0%		
Total	323	100%	100%	

Hormis la région académique de Corse, toutes possèdent au moins une cordée de la réussite sur leur territoire - et 19 cordées en moyenne – avec un nombre médian de 11.

Cet écart s'explique par une forte disparité du nombre de cordées entre les régions : 74% des cordées de la réussite, soit les ¾, se concentrent sur seulement 6 régions académiques (celles qui sont les plus concernées par la politique de la ville et l'éducation prioritaire).

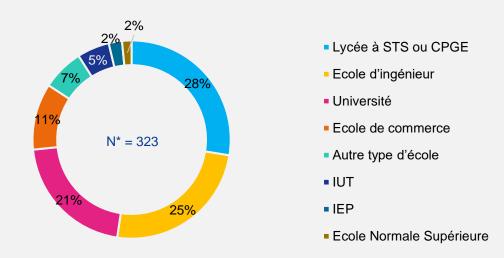


PHYSIONOMIE DES CORDÉES DE LA RÉUSSITE EN 2015-2016



Profil des établissements « têtes de cordées »

Répartition des Cordées par type d'établissement(s) porteur(s)



34 des cordées de la réussite sont portées par des lycées avec section(s) de technicien supérieur (STS) ou classe(s) préparatoires aux grandes écoles (CPGE) (28%), des écoles d'ingénieurs (25%) et des universités (21%). Par ailleurs, on constate que si dans 56% des cas les cordées ne sont portées que par un seul établissement, 10% sont portées par deux établissements, 8% par trois et 25% par quatre ou plus.

PHYSIONOMIE DES CORDÉES DE LA RÉUSSITE EN 2015-2016



Rôle du référent au sein de la « tête de cordée »



Pour exercer les missions afférentes à leur rôle, les référents des cordées de la réussite y consacrent, pour 65% d'entre eux, moins de 25% de leur temps de travail (69% en 2013).

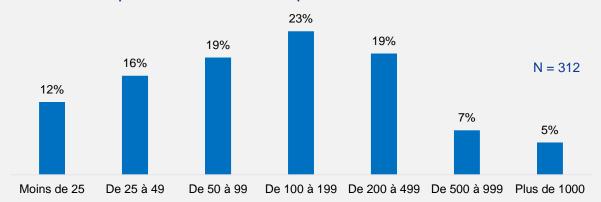
On observe par ailleurs une relative stabilité des personnes en charge, puisque 62% occupent ce rôle depuis plus de deux ans (60% en 2013). Seulement 2 référents sur 10 ont une ancienneté de moins d'un an.

BÉNÉFICIAIRES DES CORDÉES DE LA RÉUSSITE EN 2015-2016



Un nombre de bénéficiaires en légère augmentation

Répartition des cordées par nombre de bénéficiaires



Plus de 6 cordées sur 10 comptent entre 50 et 500 bénéficiaires, alors que 12% en compte plus de 500 (à noter que 11 cordées ont indiqué ne pas connaître leur nombre de bénéficiaires, soit moins de 4% du total). La répartition des cordées selon leur nombre de bénéficiaires est relativement stable depuis 2013.

Le nombre moyen d'élèves bénéficiaires par cordée est de 254, en hausse depuis 2013 (219 élèves).

Les 112 cordées non financées par le CGET comptent près de 21 000 bénéficiaires, pour une moyenne de 186 bénéficiaires par cordée.

BÉNÉFICIAIRES DES CORDÉES DE LA RÉUSSITE EN 2015-2016

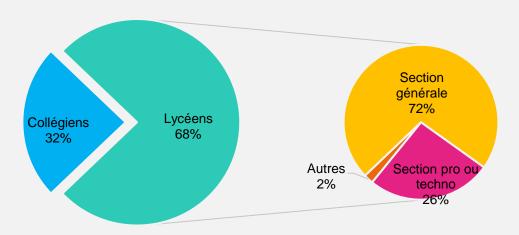


COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

Répartition des élèves bénéficiaires selon l'origine scolaire et territoriale

Commissariat général à l'égalité des territoires

Répartition entre collégiens et lycéens



Près de 7 bénéficiaires des cordées sur 10 sont des lycéens, et parmi ces derniers, près de ¾ sont en section générale et plus de ¼ sont en section professionnelle ou technologique.

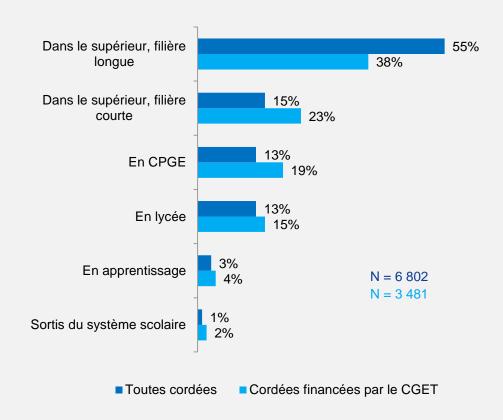
Par ailleurs, on observe que 53% des bénéficiaires des cordées de la réussite sont issus d'un Quartier Prioritaire de la politique de la ville (QPV) (59% pour les cordées financées par le CGET). Toutefois, 73 cordées indiquent ne pas connaître cette proportion parmi leurs bénéficiaires et 99 cordées (dont 55 financées par le CGET) indiquent une part inférieure à 50%, dont 22 se situent sous la barre des 10%.

BÉNÉFICIAIRES DES CORDÉES DE LA RÉUSSITE EN 2015-2016



Le devenir des bénéficiaires

Poursuite d'études des anciens bénéficiaires



116 cordées, dont 78 sont financées au titre de la politique de la ville suivent les choix d'orientation de leurs bénéficiaires à l'issue de la terminale (sortie du dispositif), soit environ 7 000 bénéficiaires, dont environ 3 500 sont issus d'une cordée financée au titre de la politique de la ville.

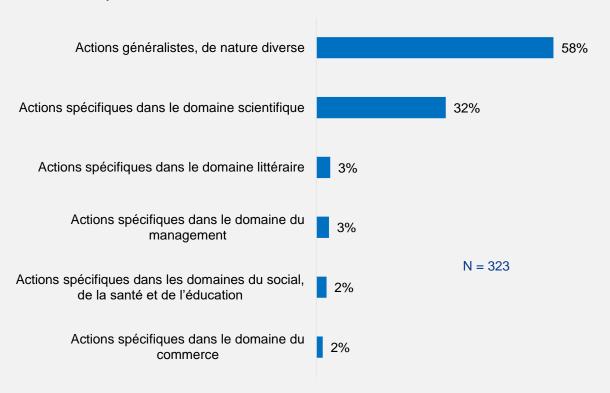
Parmi ces bénéficiaires pour lesquels l'information est disponible, on observe une orientation majoritaire vers les études longues (55% pour l'ensemble des cordées, 38% pour le périmètre des cordées financées par le CGET). En proportion, les élèves issus des cordées financées au titre de la politique de la ville ont davantage tendance à s'orienter vers des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et des études courtes dans le supérieur. On constate enfin une sortie du système scolaire pour seulement 1% ou 2% des bénéficiaires, selon le périmètre.





Nature des actions menées

Répartition des cordées selon la nature de leurs actions



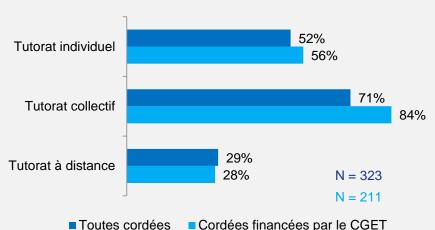
58% des cordées de la réussite conduisent des actions généralistes, une part stable depuis 2013. A contrario, 42% mènent des actions spécialisées, principalement dans le domaine scientifique (32%).





Les actions de tutorat¹

Mise en place d'actions de tutorat



Parmi les nombreuses modalités d'action des cordées de la réussite, le tutorat est emblématique. Le <u>tutorat individuel</u> fait référence aux situations dans lesquelles un élève est suivi individuellement et régulièrement par un tuteur (très souvent un étudiant). Le <u>tutorat collectif</u> fait quant à lui référence à un suivi assuré par un ou plusieurs étudiants auprès d'un groupe d'élèves. Enfin, avec le développement des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), le <u>tutorat à distance</u> fait référence à un suivi des élèves en recourant à des outils numériques, des plateformes en réseau, etc.

La modalité de tutorat la plus fréquente est le tutorat collectif, qui concerne 71% des cordées (84% si on restreint l'analyse aux cordées financées par le CGET), soit 229 cordées. Environ 27 200 élèves ont pu en bénéficier en 2015-2016 (23 574 en 2012-2013). Dans ce cadre, les groupes suivis par un même tuteur sont composés de 9 élèves en moyenne.

Un tutorat individualisé a été mis en place par 52% des cordées, soit 167, en 2015-2016. Environ 11 400 élèves ont pu en bénéficier.

Le tutorat à distance (via une plate-forme numérique, etc.) concerne 29% des cordées, soit 93, et a pu bénéficier à près de 5 600 élèves.

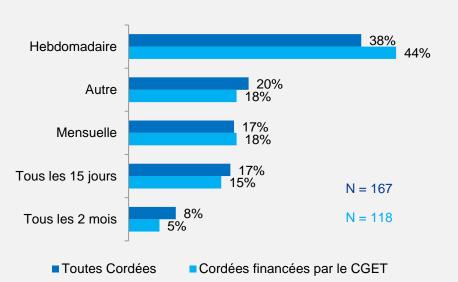
A noter : 17% des cordées mettent en place les trois formes de tutorat de manière complémentaire.



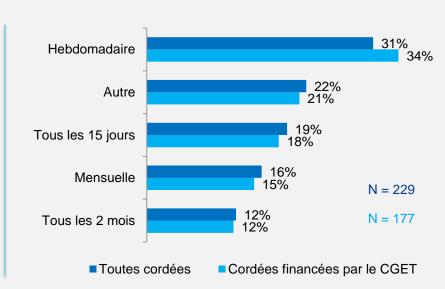
Fréquence des rencontres entre bénéficiaires et tuteurs

à l'égalité





Fréquence des rencontres dans le cadre du tutorat collectif



Le plus souvent, qu'il s'agisse des cordées organisant un tutorat individualisé ou de celles qui mettent en place un tutorat collectif, les bénéficiaires rencontrent leurs tuteurs au moins une fois par semaine, et plus particulièrement lorsqu'il s'agit de cordées financées par le CGET. 38% des cordées mettant en place du tutorat individuel organisent des rencontres hebdomadaires entre bénéficiaires et tuteurs. 44% des cordées financées par le CGET et mettant en place du tutorat individuel organisent des rencontres hebdomadaires entre tuteurs et bénéficiaires.



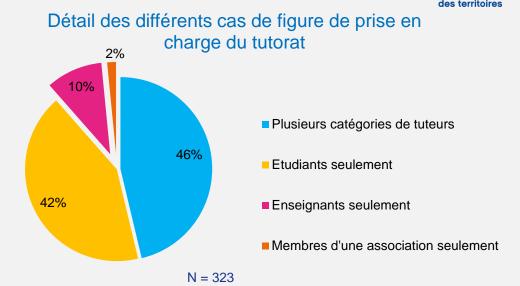


La prise en charge du tutorat (tous types confondus)

Parts des cordées dans lesquelles chaque catégorie de personnes participe à la prise en charge du tutorat (N=323)

ge da tatorat (ct ===)			
Tutorat étudiants	85%		
Tutorat enseignants	49%		
Membre d'une association	16%		
Professionnels du secteur privé	14%		
Autres professionnels du secteur public	12%		

Précision méthodologique : plusieurs réponses étaient possibles



85% des cordées de la réussite ont mis en place un tutorat (qu'il soit individuel, collectif ou à distance) assuré par des étudiants. Ces derniers représentent par ailleurs la seule catégorie de tuteurs pour 42% des cordées.

Les enseignants, le plus souvent en appui aux étudiants, participent aux actions de tutorat de 49% des cordées de la réussite. Pour 10% d'entre elles, ils constituent néanmoins la seule catégorie à assurer le tutorat.

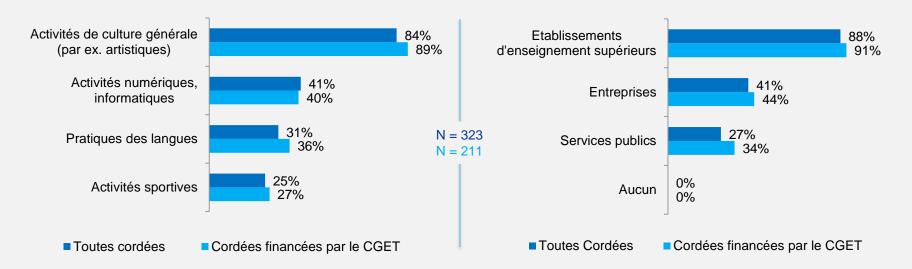




Les actions d'accompagnement « découverte »

Les activités réalisées

Les visites organisées



84% de l'ensemble des cordées mettent en place des activités de culture générale.

On constate que toutes les cordées ont organisé des visites durant l'année scolaire 2015-2016. 88% de l'ensemble des cordées ont fait visiter des établissements d'enseignement supérieur à leurs bénéficiaires et 41% des entreprises.

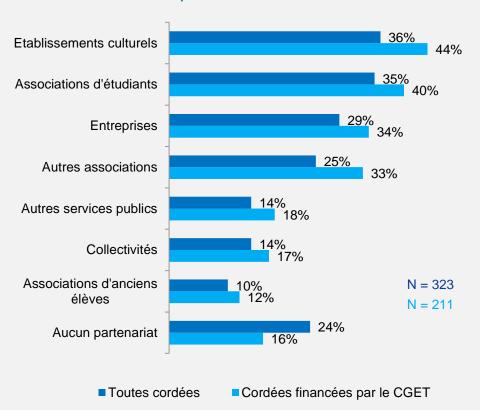


PARTENARIATS DES CORDÉES DE LA RÉUSSITE EN 2015-2016



Les organismes partenaires des cordées

Les partenaires des cordées



Les types d'organismes les plus fréquemment partenaires des cordées de la réussite sont les établissements culturels (36% de l'ensemble des cordées) et les associations d'étudiants (35%). Ces résultats sont encore plus marqués en ce qui concerne les cordées financées par le CGET.

Les cordées financées par le CGET mobilisent un partenariat plus fréquent et plus large, seules 16% d'entre elles n'ont noué aucun partenariat (contre 24% pour l'ensemble des cordées).

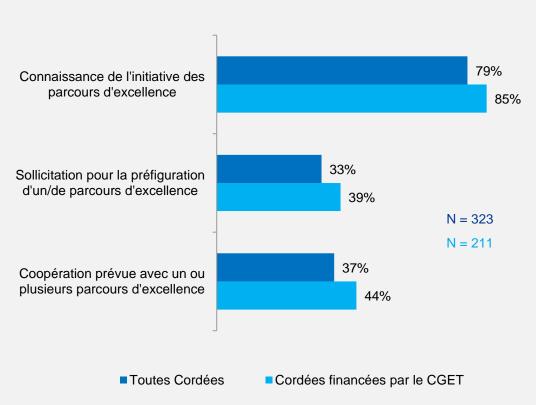


PARTENARIATS DES CORDÉES DE LA RÉUSSITE EN 2015-2016



La mise en place des Parcours d'excellence

Cordées et Parcours d'excellence



Face à l'influence des déterminants sociaux sur les choix d'orientation, des « parcours d'excellence »¹ mis en place par le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et celui de la Ville renforcent, depuis la rentrée 2016, les Cordées de la réussite.

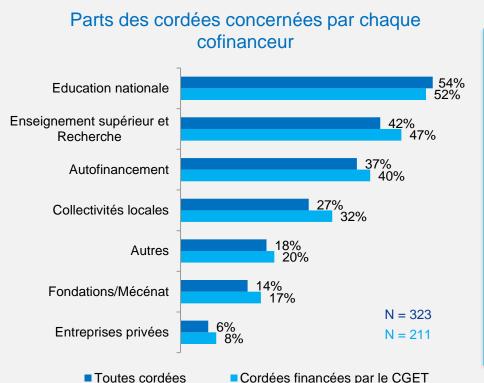
On observe que 79% des cordées connaissent ce nouveau dispositif, qu'1/3 a par ailleurs été sollicité dans sa préfiguration sur leur territoire et que pour 37% une coopération inter-dispositifs était déjà prévue lors de la passation de l'enquête (octobre/novembre 2016).

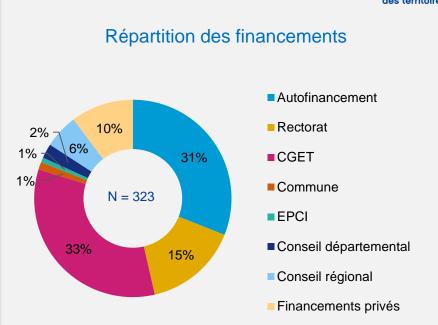


¹ En direction prioritairement des élèves volontaires de l'éducation prioritaire renforcée (Rep+) à la rentrée 2016, ces parcours d'excellence accompagnent les élèves de la 3ème à la terminale vers une poursuite d'études. Le dispositif doit se généraliser à l'ensemble des établissements de l'éducation prioritaire à partir de la rentrée 2017.

FINANCEMENTS DES CORDÉES DE LA RÉUSSITE EN 2015-2016







Le CGET finance 215 cordées sur 364, soit 59% de l'ensemble du dispositif. Les cofinanceurs les plus représentés sont l'Education nationale (54% de l'ensemble des cordées et 52% de celles financées par le CGET) et l'Enseignement supérieur et le Recherche (42% de l'ensemble des cordées et 47% de celles financées par le CGET).

En valeur financière, le CGET porte 33% du financement global et les rectorats 15%. L'autofinancement représente quant à lui près d'un tiers du financement global des cordées.

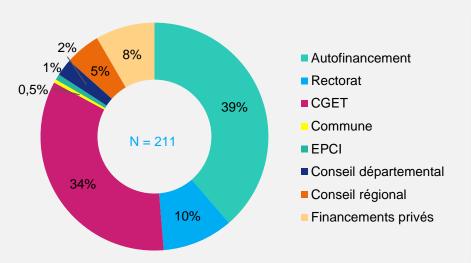


FINANCEMENTS DES CORDÉES DE LA RÉUSSITE EN 2015-2016



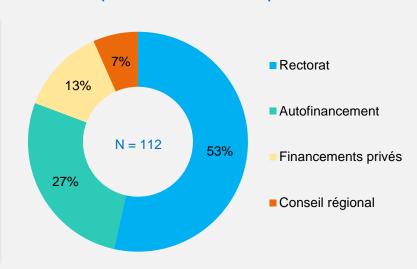
Cordées financées et non financées par le CGET

Répartition du financement des cordées auxquelles le CGET contribue



Budget moyen / cordée : 45 495 €

Répartition du financement des cordées auxquelles ne contribue pas le CGET



Budget moyen / cordée : 26 400 €

Parmi les cordées financées par le CGET, ce dernier contribue pour plus d'un tiers (34%) de leur financement, 39% relevant d'un autofinancement et 10% pour les rectorats.

Les cordées non financées par le CGET concernent un nombre de cofinanceurs moins important et plus de la moitié de leur financement est pris en charge par les rectorats.



ANNEXE



Qualité des réponses

Contrôles a priori

Un contrôle de validité a été mis en place dans le questionnaire en ligne, sous la forme de valeurs limites (maximum), de contrôle de format (possibilité de ne saisir que des chiffres, unités en euros, etc.) et de calculs automatiques (par ex. vérification que la somme des actions correspond à la ventilation qui a été donnée).

En outre, la quasi-totalité des questions a été rendue obligatoire afin d'éviter tout risque de confusion entre les cas de « non réponse » et l'absence d'intervention sur la question.

Enfin, chaque répondant a été amené à attester sur l'honneur que « les réponses apportées correspondent aux éléments en [leur] possession à ce jour », condition sine qua non de la prise en compte de ses réponses.

Contrôles automatiques a posteriori

Après la saisie, une batterie de contrôles automatiques a été utilisée pour identifier des réponses jugées problématiques.. Pour toute valeur aberrante détectée, la Cordée de la réussite a été contactée pour contrôler les réponses, et le cas échéant les modifier.

Vérification manuelle et processus de correction

Enfin, les réponses ont été contrôlées manuellement au CGET en lien avec Synoptic par le bureau de l'évaluation et de l'expérimentation et le bureau de l'éducation et de l'enseignement supérieur, impliquant en cas d'incompréhension un rappel des référents de cordées, et aboutissant très exceptionnellement à une non prise en compte de certaines réponses jugées peu plausibles.

Des réponses exploitables pour le CGET

Le taux de réponse global s'élève à 89%. Plus spécifiquement, 98% des Cordées de la réussite actives en 2015-2016 et financées par le CGET ont répondu, contre 75% des Cordées de la réussite instruites par la Directeur générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) ou la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (Dgesip). Aucun redressement n'a été jugé nécessaire.

